MISE A JOUR PERMIS D'EXPLOITATION

Modalités disponibles
Presentiel ou en distanciel (selon réglementation)

Durée de la formation
Durée de la formation : 6 heures.

Public
Exploitants d'entreprises du secteur des Cafés Hôtels Restaurants, Discothèques.
Accessibilité à tout pour tous.
Session de 25 personnes max

Prérequis
Module de 1 jour réservé aux personnes justifiant d'au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le secteur en tant qu'exploitant d'établissement

Formateur
Formateur confirmé dans l'exercice de ses fonctions, avec les compétences pédagogiques à mettre en œuvre les formations et une expertise technique des thèmes enseignés.

Méthodologie et moyens pédagogiques
Notre approche alterne apports théoriques, exercices pratiques et/ou études de cas et des mises en situation simulées utilisant des méthodes d'animation actives et permettant une meilleure compréhension pour une acquisition de connaissance.
Tous les cas pratiques sont adaptés au contexte professionnel.
Méthodes interactive basée sur l'échange et le partage favorisant une dynamique de groupe positive et constructive.

Objectifs
Sensibiliser et responsabiliser les exploitants de CHRD aux obligations particulières de la vente d'alcool.
Permettre au débitant de boissons d'avoir une meilleure connaissance des nombreuses normes législatives, réglementaires et jurisprudentielles .
Former l'exploitant à la prévention et à la lutte contre l'abus d'alcool et aux différentes nuisances que peuvent occasionnées l'exploitation mal contrôlée d'un CHRD.
Connaître les risques de sanctions spécifiques aux débits de boissons.
Connaître les spécificités réglementaires locales et les obligations en matière d'animation d'un débit de boissons.

Suivi et évaluation
Évaluation en cours de formation sur des cas pratiques.
Passage d'un test d'évaluation des connaissances (QCM).

Financement
Tarif de la formation : à partir de 180,00 € HT soit 216,00 € TTC

Satisfaction
Taux de satisfaction global : 93.75%

Délai d'accès de 16 à 30 jours selon le financement demandé.
Contactez le service formation continue pour obtenir un devis ou toute assistance technique lors de formation à distance.
Informations complémentaires disponibles sur notre site Internet :www.cfahcconseil.com

H&C Conseil 6 Place de Regensburg 63000 CLERMONT-FERRAND
Tel : 0473932592 - Siret 42924994900075
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° : 83 63 03371 63 auprès de la Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes

- ## Contenu

I. Le cadre législatif et réglementaire
Les sources de droit et les applications
La codification des dispositions relatives aux débits de boissons dans le code de la santé publique
La police administrative générale (code des collectivités territoriales)
La police administrative spéciale (code de la santé publique)
II. Actualisation des connaissances
Les conditions liées à la personne Les conditions liées à la licence La vie d'une licence
Les déclarations préalables à l'ouverture Les obligations liées à l'établissement
Les obligations en matière de prévention et de protection de la santé publique et aspects pratiques
Les obligations en matière de prévention et de protection de l'ordre public et aspects pratiques Les fermetures administratives
Les fermetures judiciaires.